

« En l'absence de concurrents étrangers, les pionniers numériques chinois jouissent d'une liberté impressionnante »

TRIBUNE

Isabelle Feng

Chercheuse

La chercheuse Isabelle Feng souligne, dans une tribune au « Monde », les particularités du modèle économique des plates-formes chinoises, fermement encadrées mais aussi choyées par Pékin.

Publié le 02 octobre 2020 à 13h48 | Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés

Tribune. L'interdiction de l'application chinoise WeChat sur le sol américain, décrétée par l'administration Trump (« WeChat ban »), pourrait ne pas avoir lieu. En invoquant la liberté d'expression garantie par la Constitution, une juge de San Francisco s'est prononcée, le 20 septembre, en faveur d'un groupe d'utilisateurs de la messagerie instantanée chinoise.

Nous vivons une bien curieuse époque : pour défendre un outil de communication soumis à la censure de la Chine totalitaire, il faut puiser dans la liberté d'expression garantie par la Constitution américaine...

Lire aussi | [Malgré l'interdiction voulue par Donald Trump, l'application WeChat reste accessible aux Etats-Unis](#)

Toutefois, plutôt qu'un nouveau revers infligé au locataire de la Maison Blanche, l'épisode « WeChat ban » met en évidence ce qu'il y a de meilleur dans la démocratie américaine : l'indépendance du juge vis-à-vis de l'exécutif et le respect de la procédure judiciaire, car le verdict de la juge californienne n'est que le début d'une longue bataille judiciaire à venir quand on songe au « Muslim ban » qui, tant décrié, fut finalement approuvé par la Cour suprême.

D'ailleurs, rien n'indique que WeChat, regroupant plus d'un milliard d'utilisateurs, dont 7 % se trouvent au-delà des frontières chinoises, pourrait poursuivre son rêve américain, tout en maintenant le même mode de fonctionnement qui lui a assuré le succès dans son pays d'origine, à savoir collectionner des données sans encadrement effectif et censurer la liberté d'expression en ligne sous la dictée du Parti communiste chinois.

Recette américaine, ingrédients chinois

Bénéficiant de l'absence des concurrents étrangers bloqués par Pékin, tels Google, Amazon, Facebook et Apple (GAFA), les pionniers numériques chinois jouissent en effet d'une liberté impressionnante dans la collecte des données personnelles, rendue possible par la bienveillance du gouvernement désireux de voir émerger des champions nationaux.

[Lire aussi](#) | [En Chine, le duel Alibaba-Tencent écrase l'Internet](#)

Durant les deux dernières décennies, les géants numériques chinois, Alibaba et Tencent en tête, ont su profiter des lacunes d'un système financier peu développé pour construire un écosystème qui englobe presque tous les aspects de la vie sociale de leurs utilisateurs : achats en ligne, transferts d'argent, prêts immobiliers, santé, gestion de patrimoine, investissements, voyages, sorties, et ce avec la complicité des autorités chinoises ; de l'autre côté du Pacifique, les GAFAs sont constamment encadrés par le législateur américain, soucieux de soutenir la concurrence et de protéger la vie privée en ligne.

Les stars de l'économie numérique chinoise ont certes suivi la recette du succès des GAFAs – valorisation des données auprès des annonceurs publicitaires, commissions sur les transactions effectuées sur leurs plates-formes, mécanisme du « *membership* » –, tout en ajoutant quelques ingrédients aux « caractéristiques chinoises ».

[Lire aussi](#) | [Santé et numérique : « L'ambition de la Chine est de mettre en place une offre globale et intégrée »](#)

Baidu, le Google chinois, affichait le classement des hôpitaux en fonction des revenus publicitaires versés par ceux-ci et devint ainsi, en 2016, l'objet de l'indignation publique provoquée par la mort de Wei Zexi, un étudiant de 21 ans qui s'était fié aux choix du moteur de recherche pour soigner son cancer dans un hôpital pékinois. Alibaba se distingue d'Amazon en jouant le rôle d'un pur intermédiaire sans stocks ni approvisionnement. Dans la lutte contre des produits contrefaits sur son site, Jack Ma, le fondateur d'Alibaba, a suscité la controverse en déclarant que « *les faux produits présentent aujourd'hui une meilleure qualité et un meilleur prix que les vrais produits* ». Quant à Tencent, la plus grosse valeur boursière en Chine, elle étonne par son service clientèle presque entièrement « intelligent », à tel point qu'un jeune utilisateur de WeChat, dans l'impossibilité de faire débloquer son compte, s'est suicidé dans le bureau du service client de l'entreprise en août.

La guerre des « capitalismes numériques »

Lancé en 2004 par Alibaba, Alipay est devenu aujourd'hui le plus grand portefeuille électronique du monde, avec plus d'un milliard de clients, ce qui lui permet d'établir, grâce aux données amassées et analysées par les algorithmes, les scores de crédit social de chaque utilisateur. La vie quotidienne des internautes n'a plus grand secret aux yeux de l'entreprise fondée par le membre du Parti communiste Jack Ma.

[Lire aussi](#) | [Une fuite de données donne un aperçu de la surveillance chinoise](#)

On aimerait dire que, contrairement aux Occidentaux, le peuple chinois, imprégné de culture collectiviste, ne tient pas spécialement à ce que ses données soient à l'abri du regard public. Pourtant, beaucoup ont crié au scandale quand, début 2018, ils ont découvert que, sur le site d'Alipay, il y avait une case cochée par défaut autorisant ainsi celui-ci à partager leurs données avec les tiers à des fins lucratives. Face au tollé, Alipay s'est excusé en décochant la case, et le ministère de tutelle s'est contenté de convoquer le fautif pour une « *conversation* ».

Quant à la gestion de données, si elle s'avère un casse-tête tant pour le législateur que pour les acteurs numériques dans les pays qui se définissent comme démocratiques, la Chine totalitaire ne l'entend pas de la même oreille. On se souvient comment Apple a refusé d'aider le FBI à débloquer un iPhone, mais Pékin ne risque pas un tel affront de la part des sociétés établies en Chine, qu'elles soient chinoises ou étrangères. En 2005, Yahoo a contribué à la condamnation d'un journaliste chinois à la prison en fournissant ses données à la police chinoise. Même sans « *l'obligation de collaboration imposée aux sociétés* » par la loi de renseignement de 2017, les plates-formes chinoises partagent les données en leur possession avec le gouvernement sans la moindre réserve.

[Lire aussi](#) | [En Chine, le visage comme porte-monnaie](#)

L'histoire nous dira si la mondialisation survivra au Covid-19. Si une guerre entre les « capitalismes numériques » est inévitable, celle-ci a démarré bien longtemps avant l'arrivée du coronavirus, entre des parties aux armes et volontés inégales : pendant que les Chinois WeChat et TikTok foulent le territoire américain, la Chine, chassant Google, refoule Twitter et Facebook ; nombreux sont les pays qui acceptent Alipay et WeChat Pay, bien que l'empire du Milieu tarde à ouvrir la porte à PayPal. Désireux de se tailler une part du marché qui compte un quart de l'humanité, le monde capitaliste se prosterne devant la deuxième puissance mondiale, espérant attirer ses faveurs. C'est le jour où il ne pourra plus se relever qu'il se souviendra peut-être de cette phrase, dont la paternité est attribuée à Lénine : « *Les capitalistes nous vendront la corde avec laquelle nous les pendrons.* »

¶ Isabelle Feng est collaboratrice scientifique au Centre Perelman de philosophie du droit à l'Université libre de Bruxelles

Réguler les GAFA ?

« En ouvrant la boîte de Pandore de la fiscalité des GAFA, l'Europe s'est trouvée confrontée à ses propres contradictions », par Nicolas Goetzmann, responsable de la recherche et de la stratégie macroéconomique à la Financière de la Cité

« La relation qui lie chaque vendeur à Amazon est par essence déséquilibrée », par Alexandre Avrillon, enseignant en droit des affaires à l'Essec et avocat associé au sein du cabinet Avrillon Huet

« En l'absence de concurrents étrangers, les pionniers numériques chinois jouissent d'une liberté impressionnante », par Isabelle Feng, collaboratrice scientifique au Centre Perelman de philosophie du droit à l'Université libre de Bruxelles

« L'économie de plates-formes a l'effet paradoxal de faire décliner l'entrepreneuriat », par Bernard Guilhon, professeur d'économie à Skema Business School

Isabelle Feng (Chercheuse)

Services